Déclaration
Salles de sport et établissements similaires

Renvoyez ce document par e-mail ou par courrier à votre délégation Sacem

Pour trouver ses coordonnées, rendez-vous sur www.sacem.fr
> La Sacem en région



Nom et prénom du responsable :

Qualité du responsable (propriétaire, gérant de SARL, directeur d'établissement, etc.) :

Nom de la personne à contacter : Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Enseigne de l'établissement :

S'il s'agit d'une société, préciser sa forme juridique (SA, SARL, ...) :

sa dénomination :

l'adresse de son siège social :

Adresse de l'établissement :

Commune : Code postal : |_|_|_|_|_|

Courriel : Site Internet :

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Tiers payeur :

Il s'agit de la personne que vous pouvez désigner pour recevoir les factures et acquitter les montants des droits d'auteur en votre nom (cabinet comptable...).

☐ OUI, JE DIFFUSE DE LA MUSIQUE ET JE SOUHAITE RECEVOIR UN DEVIS ET UNE PROPOSITION DE CONTRAT

1. DATE DU DÉBUT DES DIFFUSIONS

|_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

2. MUSIQUE DANS LES LOCAUX DE L'ÉTABLISSEMENT

Sonorisation de l'établissement ☐ oui ☐ non Superficie totale : m²

Diffusions de musique ou de programmes audiovisuels dans les parties communes de l'établissement (accueil, halls, vestiaires, plateaux de musculation et d'entraînement, espaces de détente, piscines, espaces sauna-hammam, etc.)

Sonorisation dans les seuls locaux communs : hall d'accueil, sanitaires, vestiaires ☐ oui ☐ non

À l'occasion des cours collectifs et/ou interactifs ☐ oui ☐ non

Diffusions de musique ou de programmes audiovisuels à l'occasion des cours collectifs (en présence physique de coachs, éducateurs, animateurs sportifs, etc.) ou interactifs (via bornes, écrans, etc.).

- Nombre habituel d'heures de cours **hebdomadaires** donnés par des coachs, etc., proposés à la clientèle et affichés sur les plannings de l'établissement : h
- Nombre d'heures de cours interactifs donnés dans des salles dédiées via bornes, écrans, etc. (Indiquez le nombre d'heures **par jour** durant lequel la clientèle a accès à ces cours) : h

Sonorisation du bar/café/restaurant réservé à la clientèle de l'établissement ☐ oui ☐ non

Nombre de places assises :

3. ORGANISME PROFESSIONNEL

Êtes-vous adhérent à un organisme professionnel signataire d'un accord de partenariat avec la Sacem ? ☐ oui ☐ non

(Fédération ou Syndicat représentatif de votre profession)

Nom et adresse de l'organisme :

.....

Pour bénéficier de la réduction prévue à cet accord, merci de nous transmettre un justificatif de votre adhésion (carte, volet détachable).

Renvoyez ce document à votre délégation régionale Sacem
Pour trouver ses coordonnées, rendez-vous sur www.sacem.fr > La Sacem en région

→

4. MODES DE DIFFUSION

☐ Chaîne Hi-Fi / Ordinateur (CD, MP3, streaming...) ☐ Téléviseur ☐ Poste de radio

☐ Autres moyens de diffusion (précisez) :

Nombre total d'appareils :

Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, merci d'indiquer ses coordonnées :

.....

.....

5. PÉRIODE D'EXPLOITATION

☐ Toute l'année Horaires : de h à h

☐ En saison du ☐☐/☐☐ au ☐☐/☐☐ Horaires : de..... h à h.....

du ☐☐/☐☐ au ☐☐/☐☐ Horaires : de..... h à h.....

Jour(s) de fermeture hebdomadaire : Lun ☐ Mar ☐ Mer ☐ Jeu ☐ Ven ☐ Sam ☐ Dim ☐

6. AUTRES SONORISATIONS

☐ **Sonorisation musicale de votre attente téléphonique**

☐ **Site Internet sonorisé**

☐ **Parking**

☐ **NON, JE NE DIFFUSE PAS DE MUSIQUE ET J'AI BIEN NOTÉ QU'IL FAUT L'AUTORISATION DE LA SACEM POUR TOUTE DIFFUSION PUBLIQUE.**

Je soussigné(e) déclare exacts les renseignements ci-dessus mentionnés et sollicite de la Sacem l'autorisation préalable prévue par les dispositions législatives nationales relatives à la protection du droit d'auteur.

Fait à Le ☐☐/☐☐/☐☐☐☐ Signature

Ces informations sont toutes obligatoires. Elles sont traitées et destinées à la Sacem (responsable de traitement) pour collecter les droits d'auteur, sur la base des dispositions du Code de la propriété intellectuelle (CPI), assurer la facturation, la comptabilisation et le recouvrement et, sur la base de son intérêt légitime, communiquer avec ses clients les informations liées à la relation client. En cas de paiement de la rémunération équitable, sur la base de l'article L. 214-1 du CPI, elles seront également destinées à la SPRE. Elles sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle puis des prescriptions légales en cas de litige. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition que vous pouvez exercer en remplissant un formulaire dédié accessible à partir de la page « politique de confidentialité » de notre site internet sacem.fr.

Réf : 44-form - Mars 2024